

La participation des associations au programme des travaux d'utilité collective

Une enquête du Centre d'Etudes de l'Emploi auprès d'organismes engagés dans le programme TUC permet d'isoler la contribution spécifique du secteur associatif. Celle-ci se caractérise par une mobilisation rapide et importante (pondérée par la faiblesse des effectifs) ainsi que par des conditions de travail assez éloignées de celle du monde salarié, situation comportant risques et avantages pour les stagiaires.